Inclusion Handicap
Mühlemattstrasse 14a
3007 Bern

info@inclusion-handicap.ch
www.inclusion-handicap.ch

INCLUSION. HANDICAP

Association faîtière des organisations suisses de personnes handicapées

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19 AVRIL 2016

RÉFÉRENDUM CONTRE LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LA PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE (LPMA)

Les organisations de personnes handicapées disent NON à cette LPMA

Inclusion Handicap recommande au peuple de dire «non» à la nouvelle LPMA lors de la votation du 5 juin. L'ouverture du diagnostic préimplantatoire (DPI) va nettement trop loin et comporte d'importants risques.

Les modifications de la LPMA décidées par le Parlement prévoient une ouverture illimitée du DPI. Pour Inclusion Handicap, la LPMA révisée va trop loin: c'est pourquoi la faîtière des organisations de personnes handicapées recommande de dire non lors de la votation du 5 juin.

La pression sur les parents augmente

L'analyse des embryons dans l'éprouvette sera autorisée pour toutes les procréations médicalement assistées, ce qui augmentera la pression sur les futurs parents pour appliquer le DPI. Les parents qui y renoncent devront prochainement s'attendre au reproche d'encourir un risque prévisible. Il faut craindre en conséquence que la solidarité, l'acceptation de la société et le soutien aux personnes souffrant d'un handicap et à leurs familles diminuent. Il ne faut pas que les parents aient à se justifier d'avoir un enfant handicapé, car les personnes handicapées font partie de la société.

Le Parlement a outrepassé la limite

L'année dernière, Inclusion Handicap avait soutenu la modification constitutionnelle relative à la pratique du DPI; avec la conviction que cette technique devait être autorisée exclusivement pour les couples porteurs de graves maladies héréditaires. Cela permettrait de réduire le risque que des maladies graves, incurables et souvent mortelles soient transmises aux enfants. La faîtière des organisations de personnes handicapées va ainsi dans le sens du Conseil fédéral qui avait prévu une ouverture modérée du DPI. Mais le Parlement a été beaucoup trop loin dans ses débats; en décidant de libéraliser le DPI sans restriction, il a outrepassé la limite. En cas de «non» du peuple le 5 juin, il serait tenu d'élaborer un projet de loi raisonnable et modéré.

Renseignements:

Pour plus d'informations : La diversité au lieu de la sélection

Marc Moser, responsable communication. marc.moser@inclusion-handicap.ch
Tél.: 031 307 08 41, mobile: 076 428 96 94

***Inclusion Handicap** est la voix unifiée des quelque 1,2 mio. de personnes handicapées en Suisse. La faîtière des organisations de personnes handicapées s'engage pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap réunit 23 associations de personnes handicapées et organisations d'entraide actives à l'échelon national ou dans une région linguistique. Elle défend leurs intérêts et leur propose des conseils juridiques.*